

épiscopal d'un nouveau diocèse. Mgr Ant. Racine fut le premier évêque du diocèse de Sherbrooke. A la mort de Mgr A. Racine en 1893, M. le chanoine Paul LaRocque, curé de la cathédrale de St-Hyacinthe fut appelé à lui succéder. Mgr Paul LaRocque, évêque actuel de Sherbrooke, est donc le second évêque du diocèse du même nom.

Sherbrooke fut élevée au rang de ville en 1852 et, en vertu d'un acte de la législature passé en 1875, perdit son titre de ville pour prendre celui de cité.

La Cité de Sherbrooke est située à 100 milles au Sud-est de Montréal et à 150 milles au Sud-ouest de Québec. Elle est desservie par quatre compagnies de chemins de fer; elle se trouve sur les lignes principales du Grand-Tronc et du Pacifique-Canadien et elle est le point terminus du Quebec Central et du Boston & Maine. Nous dirons plus loin pourquoi elle est ainsi favorisée au point de vue de la facilité des transports.

Sherbrooke est représentée au Parlement fédéral par un député à la Chambre des Communes et, au Parlement de Québec, par un membre à l'Assemblée Législative.

Elle est le chef-lieu du Comté de Sherbrooke qui a une superficie de 152,064 acres.

Sherbrooke possède 3 églises catholiques romaines y compris la cathédrale ainsi qu'une église baptiste, une église épiscopaliennne, une église méthodiste, une église presbytérienne et une église congrégationnelle.

Les deux cultes protestant et catholique ont chacun leurs écoles séparées, écoles généralement vastes, bien bâties. Parmi les établissements d'éducation, il en est qui peuvent compter au nombre des meilleurs de la province. Nous y reviendrons.

Notons en passant pour l'honneur des citoyens de Sherbrooke que les différences de langue et de religion n'amènent entre eux aucune dissension. Il y a bien eu, il y a plus de cinquante ans à propos des écoles, quelques légers froissements entre protestants et catholiques, qui ont été depuis longtemps oubliés et qui ne se renouvelleront plus, grâce au large esprit de tolérance et mieux de concorde qui anime la population tout entière de Sherbrooke.

Nous avons même remarqué, en parcourant la liste des maires qui se sont succédé à Sherbrooke que, depuis une douzaine d'années, c'est à tour de rôle un maire de nationalité anglaise et un maire de nationalité française qui préside aux destinées de la Cité. Rien ne prouve mieux la bonne entente, l'union de tous pour le plus grand bien de la chose commune.

Actuellement c'est un maire Canadien-français, le Dr L. C. Bachand, qui dirige

les travaux du conseil municipal, composé de 11 échevins et du maire.

D'après le rôle d'évaluation de la propriété foncière pour l'année 1908, la population de Sherbrooke était, l'an dernier, de 15,215 âmes, en gain de 3,763, soit de 25 pour cent environ depuis le recensement de 1901.

D'après les mêmes rôles d'évaluation, la propriété foncière imposable en 1908 avait une valeur de \$5,570,230, la propriété exempte d'impôt s'élevait à \$1,594,792 et celle exempte des taxes municipales seulement à \$325,000, ce qui donne un total de près de \$7,500,000 pour la propriété immobilière de la Cité.

A la même époque, la dette brute s'élevait à \$1,166,500 et la dette nette à \$304,282.56.

La Cité possède son aqueduc, ses propres services du gaz et de l'électricité et des pouvoirs d'eau qui représentent



Mgr Paul LaRocque,

Evêque du Diocèse de Sherbrooke, P. Q.

un capital assez considérable et dont l'exploitation lui procure des profits qui ne sont pas à dédaigner.

En outre, les pouvoirs d'eau qui lui appartiennent permettent à la Cité de Sherbrooke d'attirer à elle des industries nouvelles en leur accordant des avantages tout spéciaux au point de vue de la force motrice nécessaire aux dites industries. Elle a, d'ailleurs dans le passé favorisé l'établissement de plusieurs industries en leur accordant soit un bonus, soit une exemption de taxes partielle ou totale selon l'importance des industries et le nombre d'ouvriers qu'elles devaient employer.

Avec des pouvoirs d'eau et les facilités de transport par voie ferrée que nous avons signalées plus haut, Sherbrooke, entourée comme elle l'est de matières premières de toute sorte indispensables à l'industrie, doit nécessairement deve-

nir, dans un avenir rapproché, un centre industriel de premier ordre.

Il ne faut pas chercher ailleurs les raisons qui ont poussé quatre compagnies de chemins de fer différentes, soit à traverser Sherbrooke, soit à en faire leur point terminus. Ces compagnies travaillent, dans un pays neuf comme l'est le nôtre, moins peut-être en vue du présent qu'en vue de l'avenir. Avant de s'établir sur un point, elles l'explorent, regardent tout autour, examinent les avantages qu'il peut offrir de préférence à tout autre point.

Faisons comme elles, regardons tout autour de Sherbrooke, nous y voyons des terres d'une fertilité remarquable pour la culture des grains, d'immenses et gras pâturages propres à l'élevage et à l'engraissement des animaux, à la production laitière. Nous y voyons encore du bois en abondance. Déjà nous savons que les grains, le fromage, le beurre, le miel, le sucre et le sirop d'érable, les bêtes à corne, les moutons, les chevaux, les porcs, la volaille, les oeufs, le bois de construction, le bois de pulpe, la pulpe même et le papier que produit cette région favorisée qui à nom les Cantons de l'Est, représentent chaque année pour ses habitants, des millions et des millions de dollars.

Mais ce n'est pas seulement le sol qui est riche, le sous-sol renferme également des trésors à peine exploités qui donneront naissance à de grandes industries dans ce milieu où grâce à la houille blanche, la force motrice peut être obtenue à un très bas prix.

Que renferme donc ce sous-sol? Nous ne parlerons ni de l'or, ni de l'argent qu'on n'y a pas encore rencontrés en quantité suffisamment appréciable pour une exploitation régulière. On y trouve, par contre, du cuivre en quantité suffisante pour l'extraire avec profit. Le fer s'y montre en telle quantité et en telle qualité, principalement l'hématite rouge, que forcément un jour il donnera lieu à une industrie locale des plus rémunératrices. Les pyrites de fer qui s'emploient à tant de fins industrielles, le titane, le chrome et l'antimoine abondent dans cette région.

Parlerons-nous aussi du granit, du marbre, de la pierre à chaux, du quartz, de l'ardoise, des différentes ocres qu'on trouve en grande quantité dans certaines parties des Cantons de l'Est?

Nous en oublions, mais nous ne pouvons terminer cette nomenclature très incomplète sans rappeler que les mines d'asbeste des Cantons de l'Est sont les plus riches peut-être qui existent dans toute l'Amérique.

Est-ce que cette nomenclature, toute incomplète qu'elle est, n'est pas suffisante pour justifier les compagnies de chemins de fer d'atteindre au coeur d'une